

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 30 Novembre 1871.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du vingt-huitième jour du mois d'Octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'Officier Rapporteur pour le District Electoral de *Brome*, dans la Province de *Québec*, *Hiram Sewell Foster*, Ecuier, Régistrateur du Comté de *Brome*, nommé Officier Rapporteur pour le dit District Electoral, pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit District Electoral de *Brome*, dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'Honorable *Christopher Dunkin*, qui, depuis son Élection comme Représentant du dit District Electoral de *Brome*, a accepté une charge à laquelle est attaché un salaire payable par la Couronne, *Edward Carter*, Ecuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du dit Bref, en date du dix-septième jour du mois de Novembre courant, lequel est maintenant déposé dans les Archives de mon Bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN, (L.S.)

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

Wm. B. Lindsay, Ecuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*, *Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 26 Décembre 1871.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du septième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, par et en vertu de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867 ; et de l'Acte 34 *Vict.*, Chapitre 20, et adressé à *Augustus Frederick Pemberton*, Ecuier, Officier Rapporteur pour l'Élection de deux Membres pour représenter le District Electoral de *Victoria*, dans la Province de la *Colombie Britannique*, durant le présent Parlement, dans la Chambre des Communes du *Canada*, *Henry Nathan, jr.*, Ecuier, et *Amor de Cosmos*, Ecuier, ont été rapportés dûment élus, tel qu'il appert par le Rapport du dit Bref en date du vingt-quatrième jour du mois de Novembre dernier, lequel est maintenant déposé dans les Archives de mon Bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN, (L.S.)

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

Wm. B. Lindsay, Ecuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*, *Ottawa*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 5 Février 1872.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection, en date du septième jour du mois d'Octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, par et en vertu de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867 ; et de l'Acte 34 *Vict.*, Chapitre 20, et adressé à *Arthur Thomas Bushby*, Ecuier, l'Officier Rapporteur pour l'Élection d'un Membre pour représenter le District Electoral de *Yale*, dans la Province de la *Colombie Britannique*, durant le présent Parlement, dans la Chambre des Communes du *Canada*, *Charles Frederick Houghton*, Ecuier, a été rapporté dûment élu, tel qu'il appert par le Rapport du dit Bref en